



Les Chambres d'agriculture :
la force d'un réseau dynamique au coeur des territoires



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION AGRICOLE

Des conseillers experts vous accompagnent au quotidien



Le Contexte

Dès aujourd'hui, **un agriculteur sur trois a l'âge de partir à la retraite**. Pour 4 départs, 3 porteurs de projet s'installent. Le nombre d'installations augmente, toutefois de manière insuffisante pour compenser le nombre de départs.

Il est urgent de trouver des solutions pour garantir la pérennité du tissu agricole et donc de notre souveraineté alimentaire.



Les enjeux

- **Accentuer le renouvellement des chefs d'exploitation** dans les territoires.
- **Accompagner les évolutions et les mutations** des exploitations agricoles.

... pour répondre à une nécessité de taille : **fournir une alimentation pour tous et de qualité !**



Le
renouvellement,
c'est aussi :

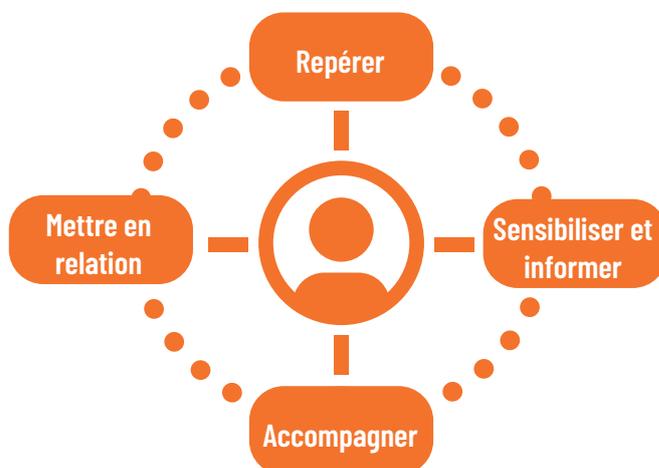
- **Maintenir des territoires dynamiques et attractifs** par des emplois directs et induits dans divers secteurs d'activité (agroalimentaire, tourisme...)
- **Assurer l'entretien des paysages, le maintien de la biodiversité, des savoirs faire et du patrimoine.**

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

NOS ACTIONS

Les chambres d'agriculture mettent à disposition des équipes spécialisées et formées pour accompagner les agriculteurs dans la transmission de leurs exploitations.



REPÉRER

LES MOYENS

Repérer les cédants sur le territoire et les sensibiliser à transmettre leur outil de travail.

Une lettre d'information est envoyée à chaque futur retraité, lui indiquant de remplir la demande d'intention de cessation d'activité agricole (DICA). Les cédants sont repérés grâce à cet envoi et au déploiement des conseillers Chambres d'Agriculture sur le terrain, sans compter l'appui des territoires et des filières qui peuvent être également des relais.



SENSIBILISER ET INFORMER

LES MOYENS

Diffuser des informations réglementaires, administratives et juridiques, des actualités, des outils d'aide à la transmission, etc.

- Envoi d'un bulletin d'information à tous les agriculteurs de plus de 57 ans intitulé Trans'Agri.
- Organisation de réunions d'information sur les territoires avec la MSA, la SAFER, la banque, le Cerfrance...
- Information via les journaux agricoles, les réseaux sociaux, l'animation d'évènements : forums, quinzaine de la transmission, fêtes agricoles...



ACCOMPAGNER

LES MOYENS

Aider le cédant à construire son projet de transmission/association sur les aspects techniques, humains... et dans le respect de ses objectifs et motivations.

- Point accueil transmission du 1^{er} accueil à l'aboutissement du projet.
- Diagnostics d'exploitation à transmettre.
- Formation des cédants.



METTRE EN RELATION

LES MOYENS

Favoriser la rencontre d'un repreneur/d'un associé, faciliter les mises en relation et permettre une phase test (Start'Agri).

- Répertoire départ installation cédants/repreneurs.
- Organisation de différents évènements Farm dating, mise en relation collective, journée d'échanges cédants-repreneurs, session d'accueils d'actifs.
- Initier une phase de test par le biais d'un stage : Start'Agri.





CHIFFRES CLÉS *(en moyenne sur une année)*

La transmission dans le réseau des Chambres, c'est :

350



RDV en Point Accueil
Transmission (PAT)
individuel

5 700



bénéficiaires
ont reçu le
Trans'Agri

115



exploitations ont été
inscrites au RDI (répertoire
départ installation)

690



mises
en relation



Notre ambition...

Mettre en place des actions complémentaires pour encore mieux accompagner les agriculteurs :

- **Pack carrière** : un accompagnement tout au long de sa carrière, et ce dès l'installation.
- **Sensibiliser et fédérer l'entourage proche du cédant** pour le conforter dans ses orientations.
- **Avoir une vision partagée sur les objectifs, les moyens, les valeurs** : réfléchir et échanger avec l'ensemble des partenaires de la transmission sur la valeur de transmissibilité/reprenabilité de l'exploitation.
- **Construire des outils permettant** :
 - aux cédants de présenter leur projet et leurs choix.
 - aux repreneurs de poser les bonnes questions.

TÉMOIGNAGES

Jacques et Laurène

Parole à Jacques et Laurène... Transmettre : oui mais pas tout seul

Jacques, retraité depuis début 2021 a transmis sa ferme d'élevage bovins à Laurène. Il témoigne sur cette étape de vie qu'ils continuent de partager.
« Je savais que ça allait arriver mais je n'étais pas très sûr et puis c'est quand j'ai commencé à fatiguer. J'en ai discuté avec un autre agriculteur qui m'a conseillé d'appeler la Chambre d'agriculture ».
Les différentes étapes se sont bien déroulées ; ce fût notamment le cas

sur la discussion du prix « De tout ça je n'ai pas été trop surpris car il y a quelqu'un qui avait transmis comme moi, il m'avait expliqué : ça ne sert à rien de sur estimer car ça ne passe pas en banque. Et puis il n'y a pas d'intérêt à ce que le repreneur n'y arrive pas. (...) Il faut être correct sans tout donner. ».
Jacques continue d'aider régulièrement Laurène et de lui transmettre tout son savoir. Ce qu'ils retiennent : leur entente et l'accompagnement dont ils ont

pu bénéficier « c'est bien d'avoir eu quelqu'un de la Chambre qui permette d'aiguiller ! »

Amélie FERCOQ, conseillère
Chambre d'Agriculture 21



Parole à Frédéric et Tom... Une transmission-reprise s'anticipe

Alors âgé de 57 ans, Frédéric s'est rendu à une réunion organisée par le **Point Accueil Transmission (PAT)** et la MSA de Haute-Saône fin 2017 afin de se renseigner sur sa fin de carrière. Il y a rencontré Laetitia Fayard, conseillère

transmission de la Chambre d'Agriculture avec qui il a pu échanger autour de son projet.

L'accompagnement ensuite avec le PAT en 2018 a permis de mettre en musique **son projet en cohérence avec son objectif : installer un jeune ou un couple mais de ne surtout pas disloquer sa ferme en bovin lait IGP Gruyère** et aboutir à une inscription au **RDI** (Répertoire Départ Installation) afin de rechercher un repreneur.

L'année 2018 est aussi consacrée à la réalisation de son **diagnostic transmission** permettant de faire un état des lieux de l'exploitation, de définir les différents valeurs (repretabilité, économique, patrimoniale).

Il totalise ensuite **5 mises en relation** avec de potentiels repreneurs sur l'année 2019. Tom, un jeune du village se présente en septembre 2019, juste avant de s'envoler pour 6 mois à l'étranger avant de revenir en avril 2020. Tandis que le cédant suit une **formation transmission et retraite**, les deux reprennent contact.

Des démarches administratives sont ensuite rapidement entreprises afin de débiter un Start'agri (période de test avant reprise) de 12 mois en janvier 2021. Tom s'est ainsi installé sur la ferme au 1^{er} Janvier 2022.

V. RENOY et L. FAYARD
Chambre d'Agriculture 70



Frédéric et Tom

VOS CONTACTS

Coordinateur régional

Sylvain MENU

06 74 76 61 11

sylvain.menu@bfc.chambagri.fr

Marc ABONNET - 03 86 94 21 95
m.abonnet@yonne.chambagri.fr

Carole SIMON - 03 86 93 40 15
carole.simon@nievre.chambagri.fr
Christophe BOSSARON - 06 80 17 22 79
christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr

Manon JASSERAND - 07 72 04 13 93
manon.jasserand@sl.chambagri.fr
Gaëlle FERNANDES - 07 88 68 98 35
gaelle.fernandes@sl.chambagri.fr

Alexis PARENT - 03 80 68 66 54
alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr
Amélie FERCOQ - 03 80 68 66 84
amelie.fercoq@cote-dor.chambagri.fr

Laetitia FAYARD - 03 84 77 14 22
laetitia.fayard@haute-saone.chambagri.fr

Claude VERNOTTE - 03 81 65 52 51
cvernotte@agridoubs.com

Eric MENOULLARD - 07 85 85 68 40
eric.menouillard@jura.chambagri.fr
Marie CLEMENT - 06 49 92 34 99
marie.clement@jura.chambagri.fr

